

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Septembre 2022

191x22

TARIFICATION ACTIVITÉS JEUNESSE (12/17 ANS) **VACANCES D'AUTOMNE 2022**

Par délibération n°195x21 du 30 septembre 2021, le conseil municipal a adopté les tarifs des activités jeunesse pour l'année 2021/2022.

Dans le cadre de sa politique en direction des jeunes, la ville des Pennes Mirabeau souhaite poursuivre son implication en adaptant l'offre proposée à la tranche d'âge des 12/17 ans.

Les dispositifs Teen et Summer Camp rencontrant un succès auprès de ce public, il est proposé de poursuivre la démarche en développant les formules d'accueil, sur les périodes les plus sollicitées, et les tarifs proposés afin de répondre au mieux à la demande et au coût des prestations.

La mise en œuvre de cette opération sera assurée par un prestataire choisi dans le cadre d'une nouvelle consultation qui couvrira les périodes de printemps, été et vacances d'automne 2023 afin de cibler le public et ses attentes dans un cadre différent de celui des accueils de loisirs de la commune.

Dans cette attente, et à l'appui du premier bilan des premières sessions, pour ne pas perdre la dynamique de ce dispositif, une prestation unique permettant de tester une nouvelle formule sera proposée pour la période des vacances de la Toussaint sur une semaine.

Ainsi, durant cette période de vacances scolaires, les jeunes pourront s'inscrire :

- Pour 5 jours et une soirée d'activités, au tarif de 70€
- Pour deux jours et une soirée d'activités au tarif de 40€
- Pour une journée découverte au tarif de 15€

L'effectif du dispositif se voit élargi à 36 participants maximum pour un minimum d'inscrits fixé à 12 jeunes par formule.

Les familles pourront s'inscrire auprès de l'Espace Famille et/ou sur un bulletin d'inscription numérique via le portail famille.

Il est rappelé que les formules sur 2 jours et demi et sur la journée découverte peuvent être complétées par un accueil au centre aéré des Charmes.

Les plannings seront publiés et les inscriptions ouvertes début octobre 2022.

Vu l'avis favorable de la Commission Cohésion Sociale réunie le 19 septembre 2022,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- APPROUVE le principe de poursuivre le développement des activités jeunesse
- APPROUVE les propositions d'accueil et la tarification pour la période des vacances d'automne 2022

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 - M. FUSONE - COCH

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE SECRETAIRE
EMELINE COCH

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 30 septembre 2022
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE
JEAN-MARC LEONETTI